

ARRÊTÉ MUNICIPAL NO 5-Z

ARRÊTÉ MUNICIPAL D'EDMUNDSTON PORTANT SUR LA FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE CARRIER

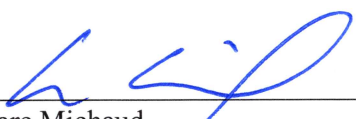
En vertu des pouvoirs conférés par le sous-alinéa 10(1)p)(ii) de la *Loi sur la gouvernance locale*, L.R.N.-B. 2017, ch. 18 et ses modifications, le Conseil municipal d'Edmundston dument réuni adopte ce qui suit :

1. Une partie de la rue Carrier, à Edmundston, telle qu'elle est identifiée comme parcelle 2025-A sur l'annexe A, est par la présente barrée et fermée à la circulation de véhicule moteur, de façon permanente.
2. Le Service des travaux publics de la municipalité d'Edmundston peut faire installer des barrières pour assurer l'observation des dispositions de l'arrêté.
3. Le présent arrêté municipal entre en vigueur le jour de son adoption.

Première lecture (en entier) : 18 mars 2025
Deuxième lecture (par titre) : 15 avril 2025
Troisième lecture (par titre)
et adoption : 15 avril 2025



Éric Marquis
Maire / Mayor



Marc Michaud
Greffier municipal / Municipal Clerk

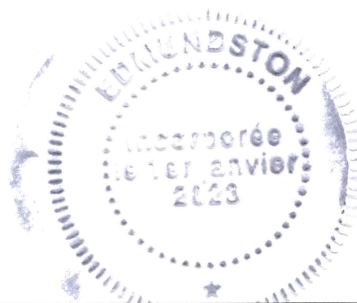
MUNICIPAL BY-LAW NO. 5-Z

EDMUNDSTON MUNICIPAL BY-LAW TO CLOSE A PORTION OF CARRIER STREET

Pursuant to the powers vested by subparagraph 10(1)p)(ii) of the *Local Governance Act*, R.S.N.B. 2017, c. 18 and its amendments, the Municipal Council of Edmundston duly assembled enacts as follows:

1. A part of Carrier Street, in Edmundston, as identified as parcel 2025-A on schedule A, is hereby permanently closed to motor vehicle traffic.
2. The Edmundston Public Works Department can install barriers to provide proper observation of this by-law.
3. This municipal by-law comes into effect upon the date of its adoption.

First reading (in its entirety): March 18, 2025
Second reading (by title): April 15, 2025
Third reading (by title)
and adoption: April 15, 2025



Annexe A / Schedule A

-Notes-

- Les directions sont indiquées et rapportées au système de coordonnées du Nouveau-Brunswick par l'ajout des repères géodésiques suivants:
- Toutes les distances et / ou angles sont indiqués sans indication contraire.
- Facteur d'échelle utilisé pour ce plan: 1:2000.
- Les distances et directions sont indiquées à 0.01m et aux 15° de l'arc le plus près.
- Les distances sont en mètres sans indication contraire.
- Les documents mentionnés sur ce plan sont enregistrés et / ou déposés au Bureau d'enregistrement du comté, le dit comté sans indication contraire, étant indiqué dans le titre du plan.

COORDONNÉES DU NORD GRATUITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK		POINT No.		EST		NORD		DESCRIPTION	
MON	2	2	2						
MON	2	2	2						
MON									
MON									
POINT No.									
		EST		NORD				DESCRIPTION	
		2		2					
		2		2					
		2		2					
		2		2					

-Notes-

- La Parcelle 2025-A est adossée au bien-fonds d'Edmundston, document 14412225, enregistré le 3 août 2023 enregistré 12 novembre 1992.
- Ce lotissement est situé dans la municipalité d'Edmundston et provient de la communauté d'Edmundston (Zone # 1).

-Légende-

Les biens-fonds faisant l'objet du présent plan sont identifiés ainsi:

- Borne d'arpentage uniforme placée
- Borne d'arpentage uniforme trouvée
- Typ de fer ronde trouvée
- Typ de fer carré trouvée
- Typus métallique trouvé
- Poteau d'arpentage en bois trouvé
- Repère géodésique du système de coordonnées
- Point de coordonnées calculé
- Repère de coordonnées calculé
- Servitude d'utilité publique
- Culture
- Servitude Nouveau-Brunswick
- Nombré d'identité de la parcelle
- Calculé
- Provenant d'une source autre que les mesures de l'arpenteur
- Mesuré
- Ligne médiane
- Monument
- Poteau d'utilité publique
- Arbre
- Mètres carrés
- Hectares
- Bouche d'incendie
- Regard d'inspection

EDMUNDSTON (TITRE FONCIER)
 DOCUMENT 14412225
 ENREGISTRÉ LE 3 AOÛT 2023
 NO 35145654

PARCELLE 2025-A
 SUPERFICIE 8355.00 m²
 NO 2025-02

RUE CARRIER
 PLAN ENREGISTRÉ 14411362

608128 N.B. INC. (TITRE FONCIER)
 DOCUMENT 14412225
 ENREGISTRÉ LE 3 AOÛT 2023
 NO 35145654

ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN D'EDMUNDSTON (TITRE FONCIER)
 DOCUMENT 14412225
 ENREGISTRÉ LE 3 AOÛT 2023
 NO 35145654

LOT 2003-02

PRELIMINAIRE
 26 février 2025

SCAU DU SERVICE D'URBANISME MUNICIPAL

SCAU D'ENREGISTREMENT

CERTIFICAT DU PROPRIÉTAIRE

Je, par le présent, certifie que ce plan a été préparé par le présent arpenteur / géomètre et que ce plan est conforme à la loi.

EDMUNDSTON (MARC MARQUE, MAÎTRE)

EDMUNDSTON (MARC MARQUE, SECRÉTAIRE)

EN DATE DU: _____

CERTIFICAT DE L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Je, _____, _____, A.G.N.B. No. 333

(Edmundston N.B., arpenteur-géomètre de l'État, certifie par le présent que ce plan d'arpentage est conforme et que ce plan a été dressé conformément aux exigences de la loi sur l'arpentage.)

EN DATE DU: _____

ARPENTEURS DU NORD LTÉE

C.P. 504 - 218 RUE ST-FRANÇOIS
 EDMUNDSTON, N.B. E7E 1G1
 TEL 506-739-8831
 TELECOPIEUR 739-5016

NORTHERN SURVEYORS LTD

PROJET:

PLAN DE LOTISSEMENT
 Lotissement de Edmundston

Échelle: 1:500

Designé Par: _____
 P.-M.P. Ins. 99

Designé Par: _____
 P.-M.P. Ins. 99

Travail complété sur le terrain le: _____

Projet No: 421-530

Plan No: 301